

Nantes, le 16 octobre 2020

Session du Conseil régional du 16 octobre 2020**Amélioration de la qualité de l'eau****Life Revers'eau : La Région obtient plus de 7 millions d'euros de financement de la Commission européenne**

Face au constat de l'état très dégradé des masses d'eau en Pays de la Loire, la Région des Pays de la Loire a pris des engagements forts pour développer une politique d'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Elle a sollicité le soutien de l'Union européenne dans le cadre de son programme Life, dédié au financement de projets dans les domaines de l'environnement et du climat. Le projet Life Revers'eau, piloté et co-financé par la Région, vient d'être sélectionné par la Commission européenne. Les Pays de la Loire deviennent ainsi la 2^e Région française à bénéficier du programme Life, qui représente plus de 7 millions d'euros de financement de 32 actions sur le territoire ligérien sur un montant global de 15 millions d'euros.

« La Sélection par la Commission européenne de notre dossier Life Revers'eau est une véritable reconnaissance de l'engagement porté par la Région sur cet enjeu écologique majeur de la qualité de l'eau. Un effort que nous avons notamment amplifié avec l'adoption d'un plan Eau Etat Région 2020-2024, représentant un investissement inédit de 46 M€ sur 5 ans. » souligne Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire.

Le projet Life Revers'Eau comporte 32 actions portées par la Région (avec un financement régional de 1,9 M€) et l'Agence de l'eau Loire Bretagne, ainsi que 12 acteurs du territoire sur la période 2021-2027. Sa construction est le fruit d'un processus engagé en 2018 avec les acteurs du territoire pour répondre à trois objectifs :

- La mobilisation et la montée en compétences des acteurs régionaux (élus, grand public, animateurs de SAGE, urbanistes, opérateurs économiques) pour une meilleure prise en compte de l'objectif de reconquête du bon état écologique des eaux en région Pays de la Loire et le partage des enjeux ;
- La mise en œuvre d'actions d'ampleur pour la restauration du fonctionnement naturel des bassins versants et des cours d'eau ;
- L'acquisition de connaissances supplémentaires sur des thématiques clés pour les structures en charge de la conduite d'actions de restauration de la ressource.

CONTACT PRESSE – Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr - 02 28 20 60 62